

DEPARTEMENT DU RHONE
MAIRIE
SAINT MARCEL L'ECLAIRE
69170
Tél - fax. : 04 74 63 29 68
Mail : mairie@saintmarcelleclair.fr



CONSEIL MUNICIPAL

LISTE DES DELIBERATIONS (article L2121-25 du CGCT)

Séance du 1^{er} juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 1^{er} juin 2023 à 20 heures, Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Marcel l'Éclairé dûment convoqué le 25 mai 2023, s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Hervé DIGAS, Maire.

MEMBRES PRESENTS : Mrs H. DIGAS, M. DURDILLY, Mme S. JACQUET, Mrs Ch. BEL, T. ROCHET, G. GIRAUD, Mmes C. CABOUX, E. COILLARD, I. ROCCATI-BOSCH, M. DYBOWSKI

MEMBRE EXCUSE : Mrs S. GRACIA, JC FRERY, T. CANAL, Mme C. ARSAC

SECRETAIRE DE SEANCE : Mr T. ROCHET

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que :

- Mr S. GRACIA a donné pouvoir à Mme S. JACQUET ;
- Mr J.C. FRERY a donné pouvoir à Mr H. DIGAS ;
- Mme C. ARSAC a donné pouvoir à Mme E. COILLARD.

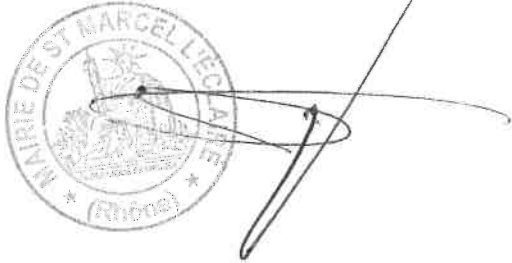
Approbation, à l'unanimité des membres présents, du procès-verbal concernant le Conseil municipal du 4 mai 2023.

| NUMERO | OBJET | DECISION |
|-----------|---|------------------------|
| 26 / 2023 | Lancement de la procédure de modification simplifiée n° 3 Définition des modalités de mise à disposition du dossier | Approuvé à l'unanimité |
| 27 / 2023 | Assistance à maître d'ouvrage prestations Modification de la délibération n°11/2023 du 9 mars 2023 | Approuvé à l'unanimité |
| 28 / 2023 | Extension et réhabilitation de l'école actuelle Modification de la délibération n°22/2023 du 4 mai 2023 : demande de subvention | Approuvé à l'unanimité |

| | | |
|-----------|---|------------------------|
| 29 / 2023 | Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1 ^{er} janvier 2024 | Approuvé à l'unanimité |
| 30 / 2023 | Subventions 2023 | Approuvé à l'unanimité |

Le Maire
Hervé DIGAS

Secrétaire de séance
T. ROCHET



A large, stylized handwritten signature in black ink, which appears to be "T. ROCHET", written in a cursive style.